

FICHE 21

QUELS OUTILS POUR MIEUX APPRÉHENDER LA COUVERTURE ET LA QUALITÉ DE SERVICE MOBILE ?

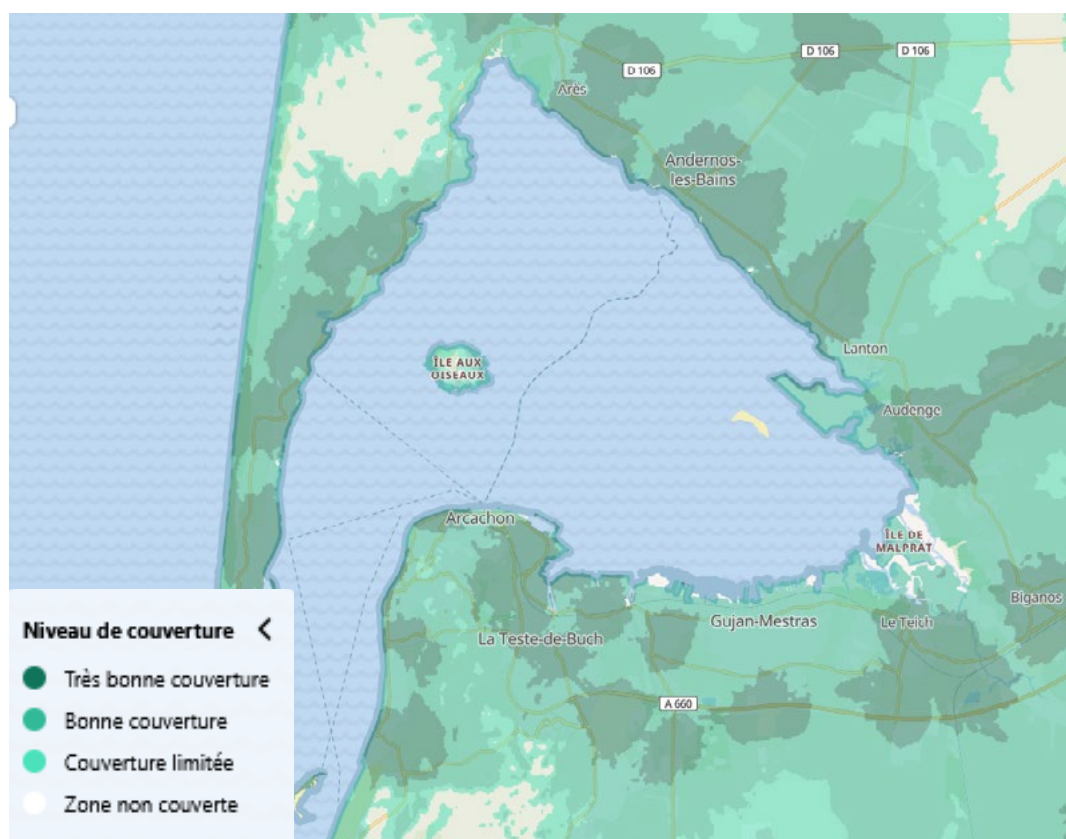
Les opérateurs mobiles ont déployé leur réseau mobile 2G/3G/4G sur une très large partie du territoire et 5G sur une partie croissante du territoire.

L'Arcep met à disposition des utilisateurs un outil cartographique interactif présentant la couverture et la qualité de service du réseau de chaque opérateur mobile en France métropolitaine ainsi qu'en Guadeloupe, Guyane, Martinique, à Mayotte, La Réunion, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

« [Mon réseau mobile](#) » est un outil cartographique interactif de l'Arcep qui permet de comparer les opérateurs mobiles, en France métropolitaine ainsi qu'en outre-mer. Ce site permet de connaître la couverture mobile et la qualité de service de chacun des opérateurs.

Avant de choisir votre opérateur, il est utile de se renseigner sur le niveau de couverture proposé par les opérateurs dans votre zone d'activité et de comparer les indicateurs de qualité de service publiés.

CONSULTEZ LES CARTES DE COUVERTURE MOBILE



I. Les termes surlignés sont définis dans le glossaire en page 122.

Les cartes de couverture vous permettent de savoir si vous serez en mesure de capter le réseau d'un opérateur avec votre téléphone à un endroit donné. Ces cartes comprennent quatre « niveaux de couverture » qui rendent compte de la capacité à pouvoir se connecter au réseau dans des conditions plus ou moins difficiles.

Par exemple, lorsque vous vous situez dans une zone de « bonne couverture », vous devriez pouvoir accéder aux services à l'extérieur des bâtiments dans la plupart des cas, et, dans certains cas, à l'intérieur des bâtiments. Lorsque vous vous situez dans une zone de « très bonne couverture », vous devriez pouvoir accéder aux services

à l'extérieur des bâtiments et, dans la plupart des cas, à l'intérieur des bâtiments.

Les cartes « internet mobile » représentent la disponibilité d'un accès à internet mobile, permettant par exemple de naviguer sur le web ou de consulter une application de messagerie. Les cartes « Appels et SMS » comme leurs noms l'indiquent, désignent les zones où il est possible de téléphoner ou d'échanger des SMS.

Il s'agit de simulations numériques, réalisées par les opérateurs ; l'Arcep en vérifie régulièrement la fiabilité, au travers de campagnes de mesure.

CONSULTEZ LES POINTS DE MESURES DE QUALITÉ DE SERVICE PRÈS DE VOS LOCAUX PROFESSIONNELS

Être couvert, c'est-à-dire voir apparaître des « barres de réseau » sur son écran de téléphone portable, n'est pas suffisant pour bénéficier d'une bonne expérience des différents types de services permis par son téléphone (passer des appels, regarder des vidéos en ligne, etc.). C'est pourquoi l'Arcep teste chaque année la qualité de ces différents services pour chacun des opérateurs mobiles et publie des indicateurs permettant de comparer la qualité de service mesurée sur les réseaux de chacun des opérateurs, dans différents contextes d'utilisation. L'Arcep rend en outre publics les résultats de ces tests en les affichant sur le site « Mon réseau mobile ».

Concrètement, vous y trouverez des données mesurées par l'Arcep selon des protocoles précis, via un prestataire.

Les points sur la carte représentent les endroits où a été mesurée la qualité du service mobile de chaque opérateur, sur les axes de transport (routiers, ferrés) et dans les lieux de vie, ainsi que le résultat associé ; plus d'un million de mesures sont réalisées chaque année.

Les mesures, qualitatives, portent sur divers éléments tels que la qualité d'un appel téléphonique, du *streaming* vidéo, les débits descendants et ascendants, etc. À partir de ces mesures, des indicateurs agrégés sont calculés et publiés sur « Mon réseau mobile » : débits moyens en zones rurales, navigation Web dans les TGV, etc.

Les données de mesures sont mises à jour annuellement.

Depuis 2020, les cartes incluent également les données d'acteurs tiers tels que les mesures réalisées par les collectivités.

Chaque point est représentatif d'une zone de 200 mètres de côté (hexagone violet sur la carte). Vous pouvez cliquer sur le point pour avoir le détail des tests réalisés sur cette zone.





- Retrouvez les cartes de couverture mobile et les points de mesures réalisées par l'Arcep dans le cadre de son enquête sur la qualité de service : [🌐 Mon réseau mobile.](#)
- Retrouvez les résultats des campagnes annuelles de mesures de la qualité de service : [🌐 La qualité des services mobiles.](#)

La nouvelle version de « Mon réseau mobile » mise en ligne en juillet 2025, permet désormais de superposer plusieurs jeux de données (exemple : carte de couverture et mesures de qualité de service). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le « manuel utilisateurs »](#).



Suivre le déploiement des réseaux de nouvelles génération 5G

Depuis fin 2020, les opérateurs déploient la 5G progressivement sur l'ensemble du territoire en complément des autres technologies pour offrir leurs services mobiles à leurs abonnés.

Les offres commerciales auxquelles vous pouvez souscrire auprès des opérateurs incluent désormais majoritairement la possibilité de se connecter en 5G lorsqu'elle est disponible, sous réserve de la compatibilité de votre terminal.

- Pour tout comprendre de la 5G : [🌐 la FAQ « Parlons 5G »](#)
- Pour suivre le déploiement de la 5G : [🌐 Tableau de bord interactif de la 5G](#)